

PIÈCES JUSTIFICATIVES EXIGÉES POUR VALIDER LA RÉSIDENCE AU QUÉBEC ET ÉTABLIR LE DROIT À LA GRATUITÉ SCOLAIRE

<p>POUR LES ÉLÈVES QUI SONT NÉS AU QUÉBEC OU QUI ONT UN CSQ.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Certificat de naissance de l'état civil du Québec grand format (avec le nom des parents) www.servicecanada.qc.ca/fra/sujets/certificat_naissance.shtml • Carte de citoyenneté ET CSQ • Certificat de citoyenneté ET CSQ • Carte de résidence permanente ET CSQ • IMM1000 (peu importe la date d'échéance) ET CSQ • IMM5292 (peu importe la date d'échéance) ET CSQ <u>ET</u> • Fiche d'inscription signée
<p>POUR LES ÉLÈVES NÉS À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC ET QUI N'ONT PAS DE CSQ.</p> <p>En plus d'une de ces pièces :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Carte de citoyenneté – Certificat de citoyenneté – Carte de résidence permanente – IMM1000 (peu importe la date d'échéance) – IMM5292 (peu importe la date d'échéance) – Certificat de naissance d'une autre province ou territoire (avec le nom des parents) <p>Vous devez avoir au dossier de l'élève deux preuves de résidence au Québec depuis 12 mois, une provenant de chaque catégorie.</p>	<p><u><i>Catégorie 1 :</i></u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une photocopie du bail ou lettre du propriétaire; • Une affirmation solennelle du propriétaire ou du locataire du lieu d'habitation ayant signé le bail attestant que l'élève demeure bien à l'adresse indiquée si aucun autre document n'est disponible. <p><u><i>Catégorie 2 :</i></u> <i>Un document sur lequel figure le nom et l'adresse de la personne au Québec :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un permis de conduire du Québec; • La carte d'assurance maladie du Québec (RAMQ); • Une photocopie de l'Acte d'achat de la propriété résidentielle qui indique le nom du propriétaire; • Le compte de taxes scolaire ou municipale; • Une copie d'une facture ou d'un état de compte d'une compagnie de téléphone, d'électricité ou de câblodistribution; • Une preuve d'assurance habitation; • La preuve d'une affiliation à une association professionnelle québécoise; • Un relevé de compte bancaire du Québec, un relevé de carte de crédit; • Copie de l'avis de cotisation de Revenu Québec; • Relevé d'emploi (relevé 1) ; • Avis de paiement de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec (RRQ). <p>LE MINISTÈRE ACCEPTE LA FICHE D'INSCRIPTION INDIQUANT L'ADRESSE DE RÉSIDENCE DÛMENT SIGNÉE PAR LE OU LES PARENTS OU L'ÉLÈVE, COMME PIÈCE JUSTIFICATIVE DANS LA MESURE OÙ UN DOCUMENT OFFICIEL PROVENANT D'UN MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME GOUVERNEMENTAL ATTESTANT L'ADRESSE EST JOINT AU DOSSIER DE L'ÉLÈVE. LA FICHE D'INSCRIPTION RÉPOND DANS CETTE SITUATION COMME PREUVE DE LA CATÉGORIE 1.</p> <p>Les documents énumérés précédemment ne sont pas exhaustifs, une autre preuve de résidence pourrait être fournie.</p>